



ARRÊTÉ DU MAIRE n° 2018-392
Portant règlement temporaire de la circulation
- voirie -

Voie : **45 bis rue des Elies – M. SEGAT Yassine**
Nom et adresse du demandeur : **SAUR CER – Mme RAINE Annie**
13 rue Paul Emile victor
17640 VAUX SUR MER

Le Maire de Médès,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2211-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1 à L 2213-4,
Vu la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 relative aux droits et libertés des communes,
Vu le code de la route et notamment ses articles R 411-25 (signalisation) et R 411-8 (pouvoirs des Préfets, des Présidents de Conseils Généraux et des Maires),
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8^{ème} partie- signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel en date du 6 novembre 1992,
Vu le Règlement Communal de Voirie adopté au conseil municipal du 26 avril 2016,
Vu la demande faite par l'entreprise SAUR CER par mail pour des travaux de branchements eau et assainissement sur la rue ci-dessus mentionnée,
Vu la demande d'arrêt de circulation formulée par l'entreprise SAUR CER de Vaux sur Mer (Charente-Maritime),
Vu la réalisation des travaux prévue le entre le 02/01/2019 et le 17/01/2019 pour une durée de 3 jours,

ARRETE

Article 1 : Durant la période précitée, la circulation automobile sera règlementée comme suit sur la voie ci-dessus mentionnée :

- **Circulation alternée manuellement**

Article 2 : La signalisation sera posée et entretenue par l'entreprise chargée de réaliser les travaux et sera conforme à l'instruction interministérielle susvisée et d'éventuelles déviations seront mises en place.

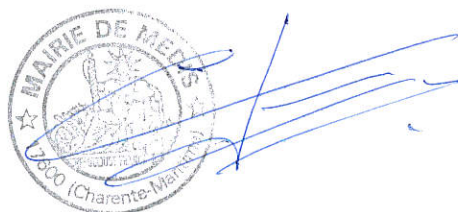
Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à la gendarmerie de SAUJON, à l'entreprise SAUR CER, à la policière municipale et aux services techniques de MEDIS.

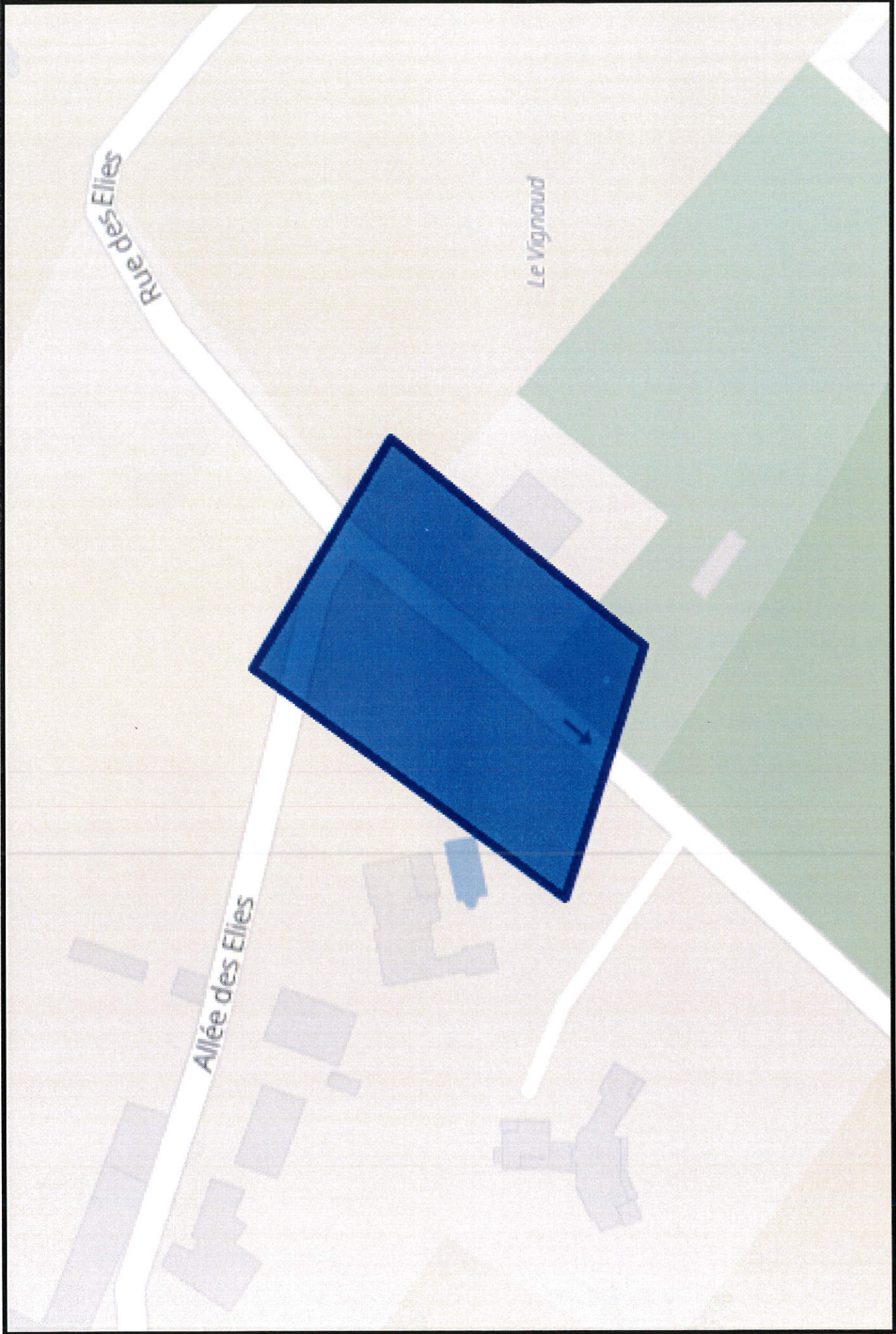
Fait à Médès le 04/12/2018

Pour le Maire, l'adjoint délégué,
Daniel GERMAIN

Certifié exécutoire par le Maire après
Affichage ou notification le : 04/12/2018

Pour le Maire, l'adjoint délégué
Daniel GERMAIN





(45.653525 -0.955497);(45.653293 -0.954939);(45.652865 -0.955443);(45.653000 -0.956055);(45.653525 -0.955497);